

LETTRE OUVERTE

Pour diffusion immédiate

Rigoureusement, correctement, mais définitivement : s'engager vers la mise en valeur du pétrole québécois

Montréal, le 16 novembre 2015 – Nous sommes issus de tous les horizons, de tous les courants de pensée. Nous sommes unis par une volonté de conjuguer le meilleur et le possible, de faire rayonner le talent québécois et de réaliser les plus grandes choses en misant sur l'expertise qui est la nôtre. Voilà le dénominateur commun qui nous incite aujourd'hui à prendre la plume et à plaider l'importance pour le Québec de s'engager sur la voie prometteuse de la valorisation des hydrocarbures québécois. Les nôtres.

Pas question de plonger aveuglement.

Pas question de court-circuiter les étapes.

Pas question d'escamoter le processus.

Les communautés d'accueil devront en tirer des retombées.

Les compagnies impliquées dans l'exploitation et la mise en valeur de la filière pétrolière devront continuer à faire preuve d'une rigueur indéfectible et surtout se montrer irréprochables en termes d'approche et de transparence.

L'acceptabilité sociale ne devra pas être perçue comme un obstacle, mais comme un levier; celui qui s'inscrit en toile de fond.

La préoccupation environnementale devra dépasser le discours et s'enraciner dans les pratiques, tout en gardant en tête que les activités de développement qui ne présentent aucun risque pour l'environnement n'existent tout simplement pas.

Mais le Québec doit s'engager. Rigoureusement, correctement, mais définitivement. S'il peut maintenant l'envisager, c'est parce qu'il a tout en main pour tracer la marche à suivre. Avec son évaluation environnementale stratégique (EES) qu'il a commandée l'an dernier et qu'il a publiée au cours des derniers jours, Québec dispose aujourd'hui de tous les leviers nécessaires et de toutes les informations pertinentes pour baliser et encadrer l'exploitation des hydrocarbures, notamment ceux sur Anticosti.

Et histoire d'en faire un projet exemplaire en termes de développement durable et d'acceptabilité sociale, Québec a l'occasion de devenir la Norvège de l'Amérique du Nord en matière de développement écoresponsable de ses hydrocarbures, de devenir une référence mondiale. Une fois que les règles du jeu auront été déterminées et que le cadre législatif aura été adopté, Québec doit éviter de repousser à plus tard des décisions qui peuvent être prises aujourd'hui. Il doit rapidement saisir l'extraordinaire opportunité que représente l'exploitation du pétrole, que ce soit sur l'île d'Anticosti, en milieu marin ou en Gaspésie.

Des voix se lèveront. Mais, l'espace de quelques instants, soyons conséquents et adoptons une approche pragmatique. Même en électrifiant nos transports, même en changeant nos habitudes de consommation, même en se débarrassant du mazout lourd pour les applications de chauffe, il faut aussi garder en tête qu'on aura encore besoin de pétrole et que celui-ci entre aussi dans la composition de matériel médical, de mobilier de bureau, de pièces technologiques et de 6 000 produits d'usage domestique...

À chaque jour, le Québec engloutit 300 000 barils de pétrole. Même en réduisant par six notre consommation, ce qui demeure une cible ambitieuse, les 50 000 barils restants devront venir de quelque part... Or, contrairement aux sources d'énergie renouvelable qui sont produites localement, le Québec importe 100 % des hydrocarbures consommés et raffinés sur son territoire. Bon an mal an, entre 11 et 15 milliards de dollars s'envolent à l'étranger. Et pendant ce temps, notre pétrole et notre gaz dorment paisiblement dans le sous-sol québécois.

De quoi créer des emplois à Anticosti, en Gaspésie, sur la Côte-Nord et ailleurs en province.

De quoi permettre le développement d'une filière prometteuse pour le Québec et de mettre à profit des centaines de fournisseurs locaux.

De quoi assouvir le rêve des Nord-Côtiers de faire de la deuxième et troisième transformation chez eux grâce au gaz naturel qui proviendrait notamment de l'île d'Anticosti.

De quoi s'affranchir de notre dépendance et d'enfin permettre au Québec d'être autosuffisant en matière de consommation d'hydrocarbures.

De quoi permettre aux Québécois de s'enrichir collectivement et de voir le fardeau de la dette publique diminuer, tout en assurant le financement à long terme de notre panier de services publics.

De quoi corriger la balance commerciale du Québec largement déficitaire et d'abord attribuable à l'importation de pétrole. Alors que le déficit commercial du Québec se chiffrait à 29 milliards de dollars, le pétrole représentait 11 milliards de notre déficit commercial, soit 38 %.

De quoi générer pour le gouvernement des bénéfices totalisant entre 46 et 48 milliards de dollars sur l'ensemble de la période d'exploitation de 75 ans, soit 640 millions par année. Une somme qui représente plus de 50 % des bénéfices anticipés totaux du projet avant impôts et redevances et qui permettrait de réduire la dette du Québec du quart.

Soyons clairs. Il n'y a aucune contradiction entre l'exploitation du pétrole québécois et la volonté de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) de 37,5 % d'ici 2030 par rapport à 1990, soit l'objectif de Québec en marge du Sommet de Paris. Qu'il vienne d'ici ou d'ailleurs, ce pétrole, même dans une utilisation décroissante, nous en avons besoin. Il s'agit ici de remplacer une consommation d'hydrocarbures importés, provenant de juridictions qui n'ont pas toujours les mêmes préoccupations environnementales que nous.

Le cas échéant, aussi bien permettre au Québec de s'enrichir, de répondre à ses propres besoins et de dicter les meilleures pratiques pour l'extraire. »

Signataires :

- Isabelle Foisy, présidente-directrice générale, Chambre de commerce de l'Est de Montréal
- Françoise Bertrand, présidente-directrice générale, Fédération des chambres de commerce du Québec
- Bernard Landry, premier ministre du Québec, 2001-2003

- Germain Belzile, professeur d'économie appliquée, HEC
- Nathalie Normandeau, animatrice radio et ministre 2003-2011
- Éric Tétrault, président, Manufacturiers et exportateurs du Québec
- Martine Hébert, vice-présidente principale, Fédération canadienne des entreprises indépendantes
- Yves-Thomas Dorval, président-directeur général, Conseil du patronat du Québec
- Louis Bernard, secrétaire général du Conseil exécutif, 1978-1985, et de 1994-1995
- Michel Leblanc, président et chef de la direction, Chambre de commerce du Montréal métropolitain
- David Johnston, fondateur Johnston Vermette
- Marc Brouillette, président de la Chambre de commerce de Sept-Îles

À propos de la Chambre

La Chambre de commerce de l'Est de Montréal a pour mission de défendre et de promouvoir les intérêts socioéconomiques de ses 1 200 membres et des 32 000 entreprises situées à l'est du boulevard St-Laurent. Couvrant un territoire composé de 850 000 habitants et de 400 000 emplois, la Chambre représente un milieu économique diversifié disposant d'opportunités de croissance importantes.

-30-

Renseignements :

David Labrosse, conseiller aux affaires publiques et gouvernementales

Chambre de commerce de l'Est de Montréal

dlabrosse@ccemontreal.ca – T. : 514 354-5378, poste 230 – C. : 514 973-3283